

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 31 (1985)

Heft: 11

Artikel: Flash...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Flash... Flash... Flash... Flash... Flash... Flash...

Pro Helvetia édite une nouvelle revue destinée à l'étranger

La fondation Pro Helvetia édite une nouvelle revue culturelle destinée à l'étranger. Ce magazine intitulé « Passages », est publié en français et en allemand et paraîtra trois à quatre fois par an, indique la fondation dans un communiqué. Le premier numéro vient de sortir de presse.

Le but de la nouvelle revue - tirée à 5500 exemplaires dont 3000 en français et 2500 en langue allemande - est de donner à l'étranger une information régulière et variée de la vie culturelle suisse.

Le magazine forme le quatrième pilier du programme d'information de Pro Helvetia sur la culture suisse, après les feuilles d'information, les brochures et la série « Dossier ». Selon la fondation, « Passages » devrait être, pour l'instant, la seule publication destinée à l'étranger qui informe sur l'ensemble des domaines culturels et artistiques suisses. Cette nouvelle revue est exclusivement destinée à l'étranger. En Suisse, il ne sera possible de l'obtenir que sur demande. Une distribution en Suisse a été écartée à cause de l'orientation thématique du contenu et pour des raisons de politique du marché. La distribution de cette publication sera par ailleurs effectuée par la fondation ou par l'intermédiaire des représentations diplomatiques à l'étranger.

*

Distinction internationale pour Swissair et Kloten

Swissair a été désignée en tant que meilleure compagnie aérienne du monde et l'aéroport de Zurich-Kloten a été placé au troisième rang des aéroports internationaux selon un sondage dirigé par la revue britannique « Business Traveller ». L'enquête reflète l'avis de passagers du monde entier voyageant fréquemment pour affaires. C'est, rappelle Swissair dans un communiqué, la troisième distinction que reçoit la compagnie aérienne helvétique cette année et la deuxième année consécutive que lui est

décerné le premier rang du sondage du « Business Traveller ». Swissair est suivie dans ce sondage par Singapour Airlines et British Airways. Quant à l'aéroport de Kloten, il a été placé dans le même sondage au deuxième rang en Europe et au troisième rang dans le monde, après Amsterdam et Singapour. Les qualités relevées ont été notamment le nombre des correspondances, la rapidité de l'enregistrement et de l'embarquement, la fiabilité du traitement des bagages, indique Swissair.

*

Eruptions solaires : importante découverte suisse

Ce radiotélescope, muni d'une antenne parabolique de 7 mètres de diamètre, est capable de distinguer simultanément toutes les émissions solaires de longueur d'onde comprises entre 3 mètres et 10 centimètres, ce qui en fait l'appareil de radioastronomie possédant la plus large bande de réception du monde.

C'est avec cet instrument extrêmement performant que le Dr. Arnold Benz et ses collaborateurs ont déterminé qu'une éruption solaire engendre 7 phénomènes radio distincts. Le plus intéressant d'entre eux, qui survient au début de l'éruption, est constitué de milliers de très brèves impulsions d'ondes courtes.

L'analyse au cours du temps de ces émissions radio a ainsi révélé qu'une éruption solaire - considérée jusqu'à présent comme un phénomène unique - est en fait l'association d'une dizaine de milliers de micro-éruptions indépendantes, survenant chacune sur une zone de moins de 200 kilomètres. Ensemble, ces micro-éruptions constituent un volume éruptif de la taille de notre terre.

Cette découverte importante va jeter une nouvelle lumière sur les sursauts du soleil, qui influencent jusqu'au climat terrestre. Nul doute qu'elle va susciter un très grand intérêt dans la communauté astronomique mondiale.

Migros offre ses 60 ans d'histoire à ses coopérateurs

Migros, qui vient de fêter son 60^e anniversaire, a décidé de retracer son histoire et de l'offrir à l'ensemble de ses coopérateurs. A cet effet, un livre, « L'aventure Migros », leur est distribué gratuitement. Son auteur, M. Alfred A. Häslar, a déjà signé plusieurs œuvres, en particulier « La Suisse, terre d'asile » (« Das Boot ist voll »).

Présenté à Zurich, en présence de M. Jules Kyburz, président de la délégation de la Fédération des coopératives Migros (FCM), l'ouvrage est édité dans les trois langues officielles. Il a été tiré à 450.000 exemplaires et son prix de revient est de 8 fr. l'unité.

Il s'agit du quatorzième livre-cadeau offert par la FCM. Le premier, distribué aux coopérateurs en 1941, était une brochure tirée à un million d'exemplaires intitulée « Migros trait d'union entre producteurs et consommateurs ».

*

Moins de vacherin suisse en France

Plus de cent francs français le kilo, c'est le prix du vacherin suisse « Mont d'Or » à Paris, que la majoration des taxes douanières explique partiellement. Elle explique aussi la baisse des exportations vers la France au cours de l'exercice 84/85, compensée par un accroissement des ventes en Suisse et en Allemagne fédérale, signale l'agence Cria, à Lausanne.

Avec un peu plus d'un million de kilos fabriqués, même sans atteindre le record de l'exercice précédent, la dernière saison a été bonne, a-t-on relevé à l'assemblée générale de l'Association du vacherin Mont-d'Or, à Villars-Burquin, au-dessus de Grandson.

Deux anciens élèves de l'EPFZ sur un projet du Louvre

MM. Franz Knoll et Roger Nicolet, deux anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, sont sur le point de compléter des études

Flash... Flash... Flash... Flash... Flash... Flash...

de structure de la pyramide de verre controversée du Louvre, l'œuvre choisie par le président français François Mitterrand pour être construite dans la cour du plus célèbre musée du monde.

Engagés il y a 18 mois par le concepteur du projet, l'architecte sino-américain I. M. Pei, MM. Knoll et Nicolet ont déclaré à l'ATS qu'ils étaient satisfaits des études de fiabilité réalisées à ce jour sur la pyramide.

Très discret sur les détails techniques et financiers de cette construction audacieuse, M. Knoll, d'origine saint-galloise, a toutefois remarqué « que ses confrères français n'ont pas caché leur jalousie vis-à-vis des étrangers impliqués dans le projet ».

Les jeunes architectes, qui ont tous deux la double nationalité suisse et canadienne, ont émigré au Québec il y a quelques années et travaillent maintenant pour la Compagnie d'ingénieurs conseils montréalaise Nicolet, Chartrand, Knoll et associés.

*

Courrier vers l'étranger plus cher dès janvier 1986

Dès le 1^{er} janvier prochain, les taxes postales pour l'étranger seront augmentées de 15 % en moyenne, a décidé le Conseil fédéral en approuvant une ordonnance sur le service postal international. Elle fait suite aux décisions du Congrès de l'Union postale universelle de Hambourg en 1984. Le prix du coup de téléphone vers l'outre-mer, par contre, va baisser.

Une lettre de 20 g destinée à un pays d'Europe occidentale devra être affranchie avec 90 centimes (80 c. jusqu'ici), et vers les autres pays européens et le bassin méditerranéen d'une lettre jusqu'à 10 g passera de 1,20 francs à 1,40. Quant à la taxe sur les cartes postales, elle est augmentée de 10 c.

Les tarifs des imprimés et des petits paquets sont également modifiés. En vertu d'un arrangement, l'augmentation de la taxe sur les journaux sera répartie sur plusieurs années. Pour les colis, les taxes sont relevées de 20 % environ, et

de 50 % pour les remboursements. Les mesures appliquées au service postal seront suivies d'une adaptation des taxes des télécommunications du régime international, qui relèvent de la compétence des PTT. Dès le 1^{er} février 1986, les taxes conversations avec les pays d'outre-mer et les pays européens, ainsi que les taxes des lignes louées seront réduites.

*

CEE : les voyageurs pourront acheter davantage à l'étranger

Les voyageurs qui circuleront à l'intérieur de la communauté européenne sont autorisés à acheter davantage dans les autres pays membres, a-t-on appris de source autorisée à la commission européenne.

Certains produits hors taxe sont également concernés par cette mesure. Les voyageurs pourront désormais acheter cinq litres de vin au lieu de quatre, et franchir la frontière avec davantage de thé et de café.

L'accroissement de la valeur des biens que les voyageurs peuvent ramener dans leur pays à partir d'un autre pays de la CEE, qui passe à 660 francs environ, a pour but de rendre plus tangibles aux citoyens les bénéfices d'un marché commun, a-t-on expliqué.

La valeur autorisée sera réévaluée tous les deux ans à partir de 1987, afin de suivre l'inflation.

*

Saint Nicolas habite en Allemagne

Saint Nicolas habite en Allemagne. Son adresse Saint Nicolas, poste restante, D - 6624 Sankt Nikolaus. Et cette année, comme chaque année depuis 1968, « il » répond à des milliers de lettres d'enfants envoyées des quatre coins du monde à l'occasion de sa fête le 6 décembre.

Cette action, à l'initiative d'un groupe d'habitants de la petite commune de Saint Nicolas (1160 habitants) près de Sarrebrück (Sarre) à proximité de la Lorraine, a tout d'un conte de Noël. « Nous sommes une dizaine de bénévoles, raconte M. Alfons Zieder, l'un des

« Saint Nicolas » de la première heure, et nous répondons chaque année à quelque 2000 à 5000 lettres d'enfants venues du monde entier, d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine d'Australie, de Nouvelle Zélande. Nous avons même eu une lettre d'un petit Chinois, après traduction de sa lettre rédigée en caractères chinois nous lui avons répondu en allemand à son adresse en Chine ».

En fait, l'idée de cette « action Saint Nicolas » est née en 1955, lorsqu'une firme de produits pharmaceutiques décidait d'envoyer des vœux de Noël aux enfants des médecins du sud de l'Allemagne en ornant ses enveloppes du cachet de la poste de la commune de Sankt Nikolaus.

Ce comité « Saint Nicolas » composé de bénévoles de la commune fut chargé de répondre à toutes les lettres dans un style adapté à l'âge du correspondant. « En général les enfants veulent savoir comment vit le Saint Nicolas dans le ciel, s'il a la télé, comment réussit-il à faire descendre ses cadeaux sur Terre et à pénétrer dans les maisons sans qu'on s'en aperçoive, s'il a lui aussi des querelles avec sa femme.. comme papa avec maman », explique encore M. Zieder.

Beaucoup d'enfants joignent des listes de souhaits de cadeaux. La réponse de Saint Nicolas est simple : « merci pour ta liste, nous l'avons transmise au Père Noël qui fera le nécessaire ».

Le Saint Nicolas sarrois, qui se contente de répondre aux lettres qui lui sont adressées directement, tient à perpétuer la légende du bon saint de la mythologie enfantine qui félicite des enfants sages quinze jours avant Noël avec des sucreries et autres douceurs.

Le jour même de la Saint Nicolas (6 décembre) le comité organise une kermesse dans son village, avec une exposition philatélique et la présentation de timbres spéciaux issus chaque année à cette occasion. Le tout est fait au profit de diverses organisations humanitaires, dont un village d'orphelins « SOS Kinderdorf » près de Nancy en Lorraine.